

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Juin 2019



Défibrillateur : une obligation à partir de 2020

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque et délivre d'une manière automatisée un choc électrique de défibrillation à une victime d'un arrêt cardiaque soudain dans le but de relancer le cœur.

La loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque et ses décrets d'application de décembre 2018 rendent obligatoire la présence d'un DAE dans un certain nombre d'établissements recevant du public (ERP). C'est par conséquent le cas dans les établissements scolaires accueillant plus de 300 personnes à partir du 1^{er} janvier 2020.

Travailler seule dans l'établissement ?

Aucun texte, hors certains travaux dangereux, n'interdit à un salarié de travailler seul dans une entreprise. Ainsi, il est possible à un salarié d'effectuer un travail isolé :

- soit en effectuant seul une tâche ;
- soit en travaillant dans un environnement où il ne peut pas être entendu ni vu.

L'employeur doit tout de même respecter certaines obligations en matière de travail isolé, en particulier en termes de sécurité, car sa responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

Il doit notamment identifier les postes pour lesquels le travail isolé représente un risque et essayer au maximum de réduire ces postes. Il doit également s'assurer que les salariés isolés ont une expérience et une formation suffisantes pour pouvoir travailler seuls. Le suivi et le contrôle médical seront également plus vigilants pour ces salariés. L'employeur doit en outre mettre en place des mesures pour supprimer ou réduire le risque et prévoir une organisation des secours la plus rapide possible en cas d'accident.

Formation des enseignants

Les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés pourront s'inscrire au plan de formation académique (PAF) à la fin du mois d'août. Il sera accessible sur le site de l'académie de Paris.

Dans les établissements, les instances représentatives du personnel (CSE) établissent aussi un plan de formation en juin et/ou septembre pour lequel vous pouvez faire acte de candidature pour des formations dispensées par des organismes regroupés par FORMIRIS.

Le SUNDEP-Solidaires Paris vous souhaite un bel été.